

PILIER 01 · CONDUCTEURS · QUALIFICATIONS RÉGLEMENTAIRES

Attestation de capacité de transport

RS 5854 (Léger marchandises) · Règlement (CE) 1071/2009 · Arrêté du 28 décembre 2011

Capacité professionnelle de transport routier de marchandises — Léger ($\leq 3,5$ t) ou Lourd ($> 3,5$ t). Conditions d'accès à la profession de transporteur public routier au sens du règlement (CE) 1071/2009.

LÉGER**105 h**

Formation + examen

LOURD**Examen DREAL**

Annuel · octobre

SANCTION**Attestation DREAL**

Délivrée par préfet de région

VALIDITÉ**Permanente**Actualisation si non-usage > 5 ans

Présentation et public visé

Toute personne souhaitant créer ou reprendre une entreprise de transport routier de marchandises, ou être désignée gestionnaire de transport au registre national.

Prérequis et conditions d'accès

Aucun pour la formation léger. Pour le lourd : examen national en candidat libre possible, ou voies d'équivalence.

Certificateur

DREAL/DRIEAT — préfet de région

Objectifs pédagogiques

- Maîtriser le cadre juridique et fiscal de l'entreprise de transport.
- Maîtriser le cadre commercial : contrats, contractualisation, contentieux.
- Maîtriser les réglementations transport (national, international, social).
- Piloter l'activité financière : compta, gestion, prix de revient.
- Animer la dimension sociale : droit du travail, ressources humaines.
- Garantir la sécurité des opérations.

Architecture pédagogique

Module 1 · L'entreprise et le droit civil et commercial.

Module 2 · L'entreprise et son activité commerciale.

Module 3 · Cadre réglementaire de l'activité de transport.

Module 4 · Activité financière de l'entreprise.

Module 5 · Salariés — droit du travail et social du transport.

Module 6 · Sécurité des personnes, des biens, des opérations.

Synthèse · Synthèse des modules et préparation à l'examen écrit.

Modalités, évaluation et sanction

Modalités pédagogiques. Présentiel — 105 h pour le léger sur 3 semaines consécutives ou 4 mois maximum. Le lourd : examen direct en candidat libre possible.

Évaluation. Léger : examen écrit de 3 heures (QCM + questions ouvertes). Lourd : examen national annuel (octobre) en candidat libre auprès du Ministère.

Sanction. Attestation de capacité professionnelle délivrée par la DREAL — donne droit à l'inscription au registre des transporteurs.

Tarifs et dispositifs de financement

Devis personnalisé sous 48 h ouvrées. **Dispositifs mobilisables** : CPF (éligible) · Plan de développement · France Travail · OPCO Mobilités · Autofinancement.

★ **Éligible CPF** — recherche par code RNCP/RS sur moncompteformation.gouv.fr.

Délais d'accès, accessibilité et suites

Délais d'accès. Léger : sessions trimestrielles. Lourd : calendrier ministériel — examen en octobre chaque année.

Accessibilité PSH. Parcours adaptable aux personnes en situation de handicap. Référent handicap : M. AILLALI Abdelaaziz — handicap@mik-form.fr.

Suites de parcours. Inscription au registre transporteurs · Création/reprise entreprise · Voies d'équivalence par titres RNCP 38575 ou 40990.

Demander un devis · contact@mik-form.fr · 06 51 32 80 63